

# La lettre IA25

## VIE SCOLAIRE

### Dans ce numéro :

#### Vie scolaire

- Communication avec les familles : 1
  - « Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration »
  - « La mallette des parents »
  - Guides « Votre enfant à l'école ... »

#### POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

- Le point sur ... 2
  - Les évaluations CE1 et CM2 2011 : bilan
  - Les dispositifs d'aide et d'accompagnement
- Le DNB session 2011 : bilan 3
  - Le socle commun et le livret de compétences

#### LES PERSONNELS

- L'accueil et l'accompagnement des nouveaux personnels 1er degré : S1 et M2 4

### Relations école / famille : Des dispositifs et des outils pour améliorer la communication ...

La qualité des relations entre l'institution scolaire et les parents des élèves est un facteur essentiel et reconnu du bon déroulement de la scolarité et de la réussite des élèves.

L'enjeu est donc de taille.

Pour améliorer la communication avec les familles, plusieurs dispositifs et outils ont été reconduits à la rentrée.

#### ▪ « Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration »

L'opération interministérielle est mise en place depuis septembre 2009 dans le département du Doubs (le seul de l'Académie de Besançon). Les actions sont reconduites à l'école maternelle Artois et au collège Diderot à Besançon pour le réseau « ECLAIR \* ».

L'opération consiste en des formations ouvertes aux parents d'élèves étrangers ou « nouvellement arrivés en France » sur la base du volontariat. L'objectif est de favoriser leur intégration. Des découvertes du patrimoine bisontin, une sensibilisation aux lieux d'accueil du public pour les démarches administratives et une inscription au diplôme d'études en langue

française (DELF) leur sont proposées.

Ces formations ont fidélisé chaque année depuis 3 ans plus d'une centaine de parents. Elles totalisent près de mille heures et sont soutenues par un financement total avoisinant les 40000 euros.

Référence réglementaire : BO n° 31 du 1<sup>er</sup> septembre 2011 sur <http://www.education.gouv.fr>.

(\* Programme ECLAIR — Ecoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite).

#### ▪ « La mallette des parents »

Le dispositif propose aux parents des élèves de 6<sup>ème</sup> de participer à plusieurs débats au collège sur différentes thématiques ...

Dans le Doubs, il a été mis en place à la rentrée scolaire 2010 puis est reconduit cette année dans les collèges Clairs-Soleils, Diderot, Stendhal et Voltaire à Besançon, Brossolette à Montbéliard, Anatole France à Béthoncourt, Hautes-Vignes à Seloncourt, Jouffroy d'Abbans à Sochaux et Les Bruyères à Valentigney. Parmi eux, les trois « réseaux ambition réussite » (RAR) entrés à la rentrée

dans le programme ECLAIR (Ecoles, Collèges, Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite), un programme d'expérimentations visant la réussite et l'égalité des chances.

Ressources en ligne sur <http://eduscol.education.fr/cid53343/mallette-des-parents.html>

#### ▪ Les guides « Votre enfant à l'école ... »



Dans les jours qui ont suivi la rentrée, comme à la rentrée précédente, tous les parents des élèves entrant en maternelle et au cours préparatoire ont été destinataires d'un des deux guides pratiques présentés sur le site du Ministère de l'Éducation nationale <http://www.education.gouv.fr>

## ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

### Indicateur de réussite — Repères départementaux

#### Le point sur ... Les évaluations CE1 et CM2

Tous les élèves scolarisés en CE1 et CM2, sont évalués en français et en mathématiques à partir de protocoles nationaux annuels. Ces évaluations situent leurs acquis par rapport aux objectifs définis dans les programmes scolaires.

Les compétences des programmes testées sont :

- ▶ en français : lecture, écriture, vocabulaire, orthographe, grammaire
- ▶ en mathématiques : numération, calcul, géométrie, grandeurs et mesure, organisation et gestion de données

En 2011, les élèves de CM2 ont

passé les évaluations en janvier et ceux de CE1 en mai, sur la base de 60 nouveaux items en français et 40 en mathématiques avec un taux de réussite dans le Doubs, globalement supérieur à 60 % pour la moitié d'entre eux.

Dans le Doubs, les résultats globaux (et anonymes) font apparaître pour 2011 des résultats supérieurs à ceux de l'académie et de la France, tant au niveau de la proportion des élèves dont les acquis ne sont pas suffisants que de celle des élèves ayant des acquis très solides, aussi bien en français qu'en mathématique, au CE1 et au CM2.

Les résultats de chaque élève ont été directement communiqués à leurs parents.

L'ensemble des résultats globaux et anonymes – nationaux, académiques et départementaux – sont présentés sur le site internet du ministère <http://www.education.gouv.fr> (rubrique système éducatif / pilotage)

Les outils d'aide à l'évaluation sont disponibles sur Eduscol, <http://eduscol.education.fr>.

A noter que des évaluations seront introduites en fin de 5ème à la rentrée 2012. Elles sont actuellement en expérimentation.

#### Le point sur ... Les dispositifs de réussite

Les élèves sont régulièrement évalués dans leurs apprentissages et des points d'étape sont effectués. Ils permettent d'adapter les rythmes et, le cas échéant, des dispositifs de remédiation sont mis en place. Organisés en classe ou hors temps scolaire, ils permettent de reprendre, consolider, renforcer les apprentissages.

La différenciation pédagogique est mise en œuvre au sein de la classe et vise à prendre en compte l'hétérogénéité des niveaux d'acquisition et des difficultés inhérentes à tout processus d'apprentissage.

L'aide personnalisée de 2 heures hebdomadaires à l'école primaire prévues dans les horaires régle-

mentaires est organisée par petits groupes sur le temps de classe : 28 % des élèves en ont bénéficié en 2010.

Les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) ont concerné, dans le 1er degré en 2010, 8,1 % des élèves, 15,5 % des élèves en éducation prioritaire.

Les stages de remise à niveau sont organisés sur le temps des vacances scolaires à raison de 3 semaines au printemps et en été : 18,7 % des élèves de CM1 et de CM2 ont suivi ces stages en 2010.

L'accompagnement éducatif, un complément aux enseignements de 2 heures par jour après la classe, tout au long de l'année,

propose une aide aux devoirs, la pratique d'un sport ou une ouverture sur l'art et de la culture, et au collège, la pratique de l'anglais oral : en 2010, 38 % des élèves des écoles en éducation prioritaire du département ont participé à ces ateliers et 35 % dans les collèges.

Pour aider les équipes pédagogiques à mettre en place les dispositifs d'aide et d'accompagnement, de nombreuses ressources réglementaires et pédagogiques sont à disposition sur <http://eduscol.education.fr> (rubrique Socle commun / Ecole—collège).

le livre élu 2012

#### C'est reparti !

Le projet départemental est proposé chaque année à toutes les classes du département, de la maternelle au lycée. Depuis 1996, la participation va crescendo pour atteindre, en 2010-2011, plus de 600 classes et près de 14 000 élèves ; ça marche !

« Le livre élu » constitue un support d'apprentissage d'un grand intérêt pour la maîtrise de la langue (compétence du socle). Conformément aux programmes scolaires, il s'agit de faire lire les élèves, les faire écrire, parler ... et produire à partir de récits, d'albums, de poésies, de documentaires, de leur faire connaître la littérature contemporaine et de jeunesse.

Tout le matériel nécessaire à la participation (listes de livres, bulletin d'inscription...) est en ligne sur <http://www.ac-besancon.fr> (politique éducative et pédagogie / ressources pour enseigner).

Projet départemental suivi par Corinne Tissier, [corinne.tissier@ac-](mailto:corinne.tissier@ac-)

## La lettre IA25

### Le point sur ... Le DNB des collèges de la session 2011

« Cette première session du DNB nouvelle formule a représenté un enjeu fort, celui d'installer durablement dans les pratiques pédagogiques au collège une culture de l'évaluation par compétences, et le socle commun des connaissances et des compétences », selon l'inspectrice d'académie lors de la conférence académique de rentrée, à l'occasion de la présentation du bilan de la session 2011 du DNB « rénové »

La session 2011 du diplôme national du brevet des collèges (DNB) permet de tenir compte pour la première fois de la maîtrise des compétences du socle commun attestées dans le livret personnel de compétences. Le DNB constitue la troisième et dernière mesure des acquis du socle commun.

Le diplôme est délivré sur la base de cinq éléments :

- ▶ la maîtrise du socle commun (7 compétences à valider),
- ▶ la note obtenue à l'oral d'histoire des arts devenue cette année obligatoire,

▶ les notes obtenues à l'examen écrit final dans trois disciplines (français, mathématiques, histoire—géographie—éducation civique),

▶ les notes obtenues au contrôle continu en classe de 3ème,

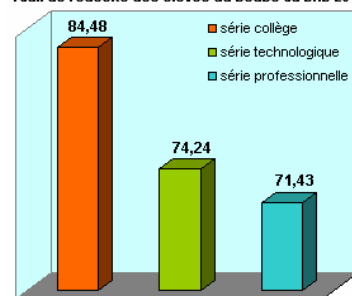
▶ et la note de vie scolaire.

Les diplômes sont à retirer dans les établissements d'origine des candidats.

Contact : Division des examens du rectorat de Besançon, tél. 03 81 65 47 00. [ce.dec@ac-besancon.fr](mailto:ce.dec@ac-besancon.fr).

Ressources consacrées au DNB en ligne sur les sites ministériels <http://www.education.gouv.fr> (rubrique Collège) et <http://eduscol.education.fr> (rubriques Socle commun / écoles—collèges / Evaluations—attestations—diplômes).

Taux de réussite des élèves du Doubs au DNB 2011



### Le point sur ... Le socle commun et le livret personnel de compétences

Un livret personnel de compétences permet à l'élève, à sa famille et aux enseignants et équipes pédagogiques de suivre la progression des acquis tout au long de la scolarité obligatoire, de la maternelle à la dernière année de collège. Il est remis à la famille à l'issue du collège.

Le livret personnel de compétences est généralisé à tous les collèges depuis la rentrée scolaire 2009, il est utilisé à l'école primaire depuis la rentrée scolaire 2010.

Le livret regroupe les fiches attestant les acquis du socle commun à trois paliers de la scolarité, en CE1, en CM2 et en fin de collège. Il inclut l'attestation de première éducation à la route et les attestations scolaires de sécurité routière premier et second niveaux (ASSR 1et 2), l'attestation « Apprendre à porter secours » et le certificat de « Prévention et secours civiques » de niveau 1.

Des grilles de références explicitent les items du livret personnel

de compétences et précisent les exigences attendues à chacun des trois niveaux de validation. Elles sont en ligne sur le site internet Eduscol <http://eduscol.education.fr> (rubriques Socle commun / écoles—collèges / Evaluations) de même que les autres outils de mise en œuvre.

*A noter que ... Le livret personnel de compétences atteste les acquis du socle commun alors que le livret scolaire atteste les acquis des programmes.*



E C O L L È G E	<p><b>Attestation de palier 1</b></p> <p>Renseignée au cours du cycle 2</p> <p>Validation des compétences en fin de CE1</p>	3 compétences sont validées : maîtrise de la langue française, mathématiques et compétences sociales et civiques.
	<p><b>Attestation de palier 2</b></p> <p>Renseignée au cours du cycle 3</p> <p>Validation des compétences en fin de CM2</p>	Les 7 compétences du socle sont validées.
C O L L È G E	<p><b>Attestation de palier 3</b></p> <p>Renseignée au cours de la scolarité au collège</p> <p>Validation des compétences et attestation de la maîtrise du socle commun en fin de 3<sup>ème</sup> et au plus tard à la fin de la scolarité obligatoire.</p>	

Inspection académique du Doubs  
Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
2 avenue de l'Observatoire  
25030 Besançon cedex  
Téléphone : 03 81 65 48 50  
Télécopie : 03 81 65 48 92  
Courriel : [ce.ia25@ac-besancon.fr](mailto:ce.ia25@ac-besancon.fr)

Retrouvez-nous  
sur Internet [http://  
www.ac-besancon.fr/ia25](http://www.ac-besancon.fr/ia25)  
et sur I-PROF [https://  
bv.ac-besancon.fr/iprof/  
ServletIprof](https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof) pour les  
dernières actualités et  
mises en ligne...

### Les nouveaux textes chaque jeudi sur

### Bulletin officiel [B.O.]

[http://www.education.gouv.fr/  
bo/](http://www.education.gouv.fr/bo/)



PÔLE ARTS  
Ecole Brossolette  
35 avenue Montrapon  
Besançon



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
CRDP FRANCHE-COMTÉ  
CDP DOUBS



CAREP  
Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire

**Ressources sur la formation**  
Dans la rubrique formation des  
enseignants du site internet  
professionnel Eduscol [http://  
eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr), consulter  
notamment les pages « Devenir  
enseignant » et les différents  
« sites experts » dont Le portail  
« La classe côté professeur,  
tenue de classe » et La Plate-  
forme Neopass.

Contact : IA25 — Brigitte La-  
croix, chargée de mission pour  
la formation continue, tél. 03 81  
65 48 06 [ce.formation-  
continue.ia25@ac-besancon.fr](mailto:ce.formation-continue.ia25@ac-besancon.fr)

## La lettre IA25

La Lettre mensuelle d'information professionnelle.

Responsable de publication : Élisabeth BISOT, Inspectrice d'académie du Doubs, directrice des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN). Conception—coordination : Virginie Baricault, tél. 03 81 65 48 86 - fax 03 81 65 4 92  
[ce.communication.ia25@ac-besancon.fr](mailto:ce.communication.ia25@ac-besancon.fr). ISSN n°2119-1182.

La lettre ia25 diffuse aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département, de connaître les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, de favoriser l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information...

## LES PERSONNELS

### L'accueil et l'accompagnement des nouveaux personnels d'enseignement — Le point sur la «mastérisation»

<p><b>Fonctionnaires-stagiaires 1ère année (S1)</b> Admis au concours externe PE (Juin 2011)</p>	<p>15 fonctionnaires stagiaires ou « S1 » ont fait leur 1ère rentrée dans le département. Chacun bénéficiera de 12 semaines de formation se déclinant en 5 modules et de 8 visites formatives (Descriptifs dans le PAF-Plan académique de formation 2011-2012).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 3 journées : accueil institutionnel les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2011 et prérentrée dans l'école d'immersion le 2 septembre 2011 (Module 1),</li> <li>▶ 7 semaines d'observation et de pratique accompagnée dans deux cycles différents de celui de leur stage long en responsabilité de 2 semaines, dont 1 semaine de « tuilage » dans leur classe d'affectation (Module 2),</li> <li>▶ 2 semaines et 2 jours de formation groupée (Module 3),</li> <li>▶ 18 heures de formation pédagogique filée et bilans de formation (Module 4),</li> <li>▶ et, si besoin, un module de remédiation de 4 jours (Module 5).</li> <li>▶ 8 visites formatives (6 par le professeur d'école maître-formateur, 2 par le conseiller pédagogique de circonscription, dont 1 conjointe</li> <li>▶ Titularisation au 1er septembre 2012.</li> </ul>	<p><i>L'accompagnement pédagogique des S1 varie selon les besoins identifiés par les formateurs lors des visites. Cet accompagnement se déroule tout au long du stage en responsabilité et implique d'autres visites souvent réalisées par les conseillers pédagogiques des circonscriptions d'inspection. Les professeurs stagiaires peuvent assister pendant leur stage en immersion aux séances d'aide personnalisée avec des enseignants en poste en école d'application.</i></p>
<p><b>Étudiants en Master 2 admissibles au concours externe (Juin 2011)</b> Formation en alternance</p>	<p>L'académie de Besançon expérimente la formation en alternance depuis la rentrée. 37 étudiants en Master 2 suivent la formation spécialité « Éducation et métiers de l'enseignement du premier degré » alternant théorie et responsabilité d'une classe du département du Doubs. Leur stage filé de 3 demi-journées par semaine a débuté le 7 octobre et se déroulera jusqu'à la fin de l'année scolaire (juin 2012) comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les vendredis : en responsabilité dans une classe,</li> <li>▶ Les lundis matins : présence dans l'école pour observations de pratiques pédagogiques ou travail personnel lié au mémoire de master.</li> </ul>	<p>Pour bénéficier d'un stage en responsabilité de 2 semaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ être inscrit en master 2 et ne pas suivre la formation « filée » dite en alternance et être admissible au concours de recrutement de professeur des écoles (CERPE) session 2012,</li> <li>▶ être titulaire d'un master 2, avoir échoué au concours du CERPE, participer à la préparation au concours de l'IUFM (formation spécifique ouverte par l'UFC-Université de formation continue en IUFM) et être admissibles au CERPE session 2012.</li> <li>▶ Les autres étudiants ( non inscrits à l'UFC/IUFM) titulaires ou non d'un master 2, pourront, s'ils sont admissibles au CERPE 2012, bénéficier d'un stage en responsabilité.</li> </ul>
	<p>Stages en responsabilité</p>	